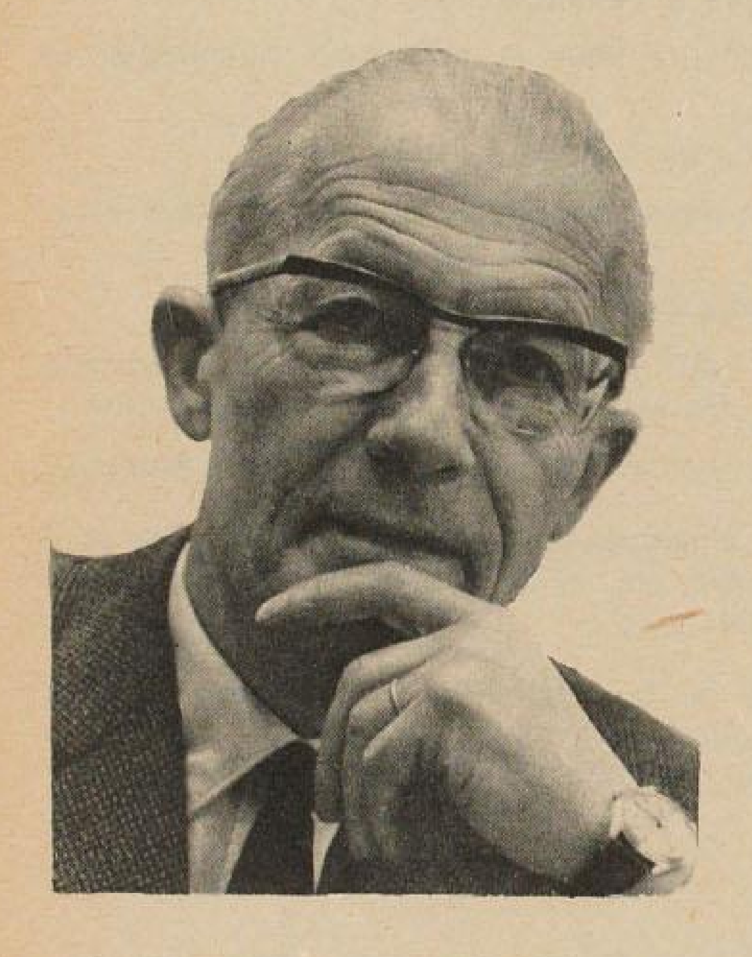
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU RHONE — 1re CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967

CENTRE DEMOCRATE

Président : Jean LECANUET



Henri COLLOMB

Vice-Président du Conseil Général du Rhône.

Adjoint au Maire de Lyon.

Administrateur :

— de l'Ecole Normale d'Instituteurs ;
— du Lycée Technique de la Martinière ;
— de l'Enseignement Supérieur Commercial Rhône-Alpes.

Membre du Conseil Départemental des Colonies de Vacances.

Membre de la Commission Départementale d'Aide Sociale.

Officier de réserve.

Avocat à la Cour d'Appel.

Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit Public et de Droit Privé.

Suppléant : Gilbert PRUD'HOMME



Conseiller municipal de Lyon, 8me arrondissement

Administrateur de l'Office municipal des H.L.M.

Rapatrié - Président adjoint de l'A.N.F.A.N.O.M.A.

Engagé volontaire dans la 1re Armée

Employé administratif

AUJOURD'HUI, en tant qu'Adjoint désigné par mes collègues du Conseil municipal, j'apporte quotidiennement mon concours à notre MAIRE LOUIS PRADEL qui m'honore de sa confiance.

DEMAIN, à l'Assemblée Nationale, je poursuivrai ma tâche au service de notre ville et du pays tout entier, en défendant les idéaux du CENTRE DEMOCRATE exprimés par JEAN LECANUET,

pour :

— rétablir la Démocratie, l'Union et la Concorde ;
— promouvoir le progrès social dans la prospérité ;
— construire l'unité politique de l'Europe.

Chers Concitoyens

Lyonnais dans la Cité, je siège depuis 1947 au Conseil municipal de notre ville et, depuis 1951, au Conseil Général du Rhône.

Vous m'avez donc vu travailler au milieu de vous et dans les assemblées locales, je me suis toujours efforcé d'accomplir la tâche que vous m'avez confiée.

Mon action a été principalement orientée dans les domaines économiques, sociaux et de l'enseignement.

Administrateur de l'Ecole Normale d'Instituteurs, j'al œuvré pour la création de bâtiments nouveaux. J'ai participé à l'implantation du Lycée Technique de LA MARTINIERE. Je me suis efforcé d'améliorer l'équipement hospitalier au sein de la Commission de Surveillance de Saint-Jean-de-Dieu.

Soucieux du sort des personnes âgées, j'ai cherché à l'adoucir par les soins à domicile, l'aide ménagère et la construction de Foyers-Résidences modernes. J'ai donné la même attention aux handicapés physiques et aux enfants inadaptés ou déficients.

J'ai beaucoup travaillé pour aider à la construction de logements sociaux destinés aux sans-logis, mal-logés et jeunes ménages.

J'ai réclamé la réconciliation de tous les Français par l'amnistie politique et la juste indemnisation des rapatriés.

Mais si je sollicite aujourd'hui votre confiance, c'est non seulement pour l'homme que vous connaissez, mais surtout pour le programme de la formation démocratique centriste de Jean LECANUET.

En 1958, vous m'aviez confié la mission de vous représenter à l'Assemblée Nationale sous les auspices d'une République neuve dont nous avions pensé que la Constitution garantirait l'efficacité dans l'équilibre des pouvoirs. Cette Constitution n'a été respectée ni dans sa lettre, ni dans son esprit.

Je veillerai, si je suis élu, à ce qu'une véritable Démocratie soit substituée au régime de pouvoir personnel. Je m'efforcerai de promouvoir une politique nouvelle qui prenne en considération les grands problèmes que huit années de pouvoir sans partage n'ont pas résolus. Les résultats obtenus, en effet, ne sont pas aussi brillants que voudrait vous le laisser croire le bilan qui vous est quotidiennement présenté à la télévision.

IL FAUDRA INSTAURER :

● Une politique économique assurant le progrès social, ce qui exige :

- la recherche du plein-emploi ;
- l'encouragement à l'épargne ;
- des efforts accrus pour la recherche scientifique et technique ;
- la simplification du système fiscal ;
- l'abandon des dépenses improductives et de faux prestige ;
- la mise en ordre de la Sécurité Sociale ;
- l'amélioration du sort des Rapatriés, des Anciens Combattants, des Mal-Logés et des Personnes Agées ;
- la défense du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

● Une politique d'indépendance dans une dimension nouvelle : l'EUROPE UNIE qui, seule, peut constituer une puissance à l'échelle mondiale.

● Avec l'accord de tous les Français, le rétablissement d'un véritable dialogue entre tous les élus et les représentants des forces vives de la Nation, condition même de la Démocratie.

Votre vote engage la République pour cinq ans.
Je vous propose de la bâtir avec moi,
Démocratique, Sociale, Européenne.

Henri COLLOMB

VOTEZ ET FAITES VOTER

Henri COLLOMB

ADJOINT AU MAIRE DE LYON
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Suppléant : Gilbert PRUD'HOMME

Conseiller municipal - Rapatrié

A.T.L. — LYON